



# Travailleurs du Bangladesh : Stop à l'hypocrisie collective !

Combien de morts faudra-t-il encore pour éviter aux travailleurs du textile au Bangladesh d'aller travailler avec la peur de mourir ?

La fédération textile habillement cuir blanchisserie CGT veut, avant tout, présenter ses condoléances aux familles des 11 salariés et souhaiter un prompt rétablissement aux dizaines de blessés survenus dans l'usine de confection Multifabs Limited située près de Dacca.

Accident après accident, les multinationales occidentales (Zara, H&M, Auchan, Carrefour, Primark, etc...) multiplient les chartes de bonnes intentions, sans effet, sans saveur et sans contrôle dans ce pays. Pire, elles exigent aux entreprises locales de soustraire en cascade, diluant ainsi le risque désastreux d'atteindre leur image.

Lors de l'accident du Rana Plaza en avril 2013, qui avait fait 1127 morts, toutes ces multinationales, la main sur le cœur, s'engageaient à dédommager les familles des victimes et à faire vivre au plus vite l'accord qui s'ensuivit sur « le feu et la sécurité des bâtiments » dans toutes les entreprises du textile du Bangladesh. Cinq ans plus tard, les familles des victimes attendent toujours réparation et les salariés du textile continuent régulièrement, au mépris de la sécurité, de mourir au Bangladesh, dans la plus grande indifférence de celles-ci, dont certaines sont françaises ! Encore dernièrement, Amin, dirigeant syndicaliste au Bangladesh, que nous avons invité lors de notre congrès fédéral, nous avait fait part de la situation, il nous confirme que rien n'a changé.

Assez d'hypocrisie ! La fédération THCB CGT exige que les revendications des syndicats locaux soient mieux respectées et entendues. Quant au gouvernement du Bangladesh, il ne doit plus être aux ordres du libéralisme sauvage et doit garantir, pour tous les moyens, la sécurité des usines, mais aussi les libertés syndicales dans toutes les entreprises.

La France, comme l'Europe, quant à elles, se grandiraient d'imposer des règles de rétorsions commerciales contre les firmes multinationales qui pratiquent un dumping social outrancier en ne respectant pas les règles sociales et environnementales.

13 juillet 2017